MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 17 novembre 2026

Mesdames et Messieurs, chers parents,

Je m'adresse directement à vous, en espérant que l'année scolaire en cours se déroule bien pour votre enfant comme pour vous.

Nous partageons en effet l'ambition pour votre enfant d'assurer sa réussite et son plein épanouissement. À cet égard, les évaluations internationales « PISA » passées en 2025 par nos élèves âgés de 15 ans, et dont les résultats ont été rendus publics au mois de septembre, démontrent une nouvelle fois le rôle absolument majeur de la qualité de la relation entre l'École et les parents dans la réussite des enfants.

Ces évaluations internationales font apparaître une baisse des résultats des élèves dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. La France n'échappe pas à cette tendance et se situe dans la moyenne : nos résultats sont restés relativement stables en sciences par rapport à 2022, mais ont reculé en compréhension de l'écrit et plus fortement que la moyenne de l'OCDE en mathématiques.

Cette baisse sensible des performances de nos élèves n'est pas une fatalité : nous avons la capacité d'agir, de l'enrayer et de faire progresser tous nos élèves. Améliorer la qualité de la formation de nos enfants est en effet la condition d'un avenir prospère. Il nous faut pour cela identifier les difficultés et travailler ensemble à leur résolution.

Parmi les multiples facteurs susceptibles d'expliquer la baisse des résultats, trois retiennent particulièrement l'attention :

- La « consommation » massive des écrans et des réseaux sociaux (vidéos courtes, multiplication des notifications, etc.) réduit considérablement les capacités de concentration et de mémorisation de nos élèves. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'interdire tout écran individuel dans les écoles, et que le Parlement a interdit le téléphone portable au lycée, comme il l'était déjà à l'école et au collège.
- Notre système éducatif est caractérisé par une faible lisibilité des objectifs d'apprentissage pour les élèves et les familles. Or, chaque parent doit pouvoir connaître ce que son enfant est appelé à apprendre et à maîtriser à chaque étape de sa scolarité. Ces repères sont précieux pour suivre ses progrès, l'encourager et dialoguer avec ses professeurs.
- Les réponses apportées à l'enquête PISA par les élèves montrent que ceux-ci sont de moins en moins nombreux à déclarer échanger avec leurs parents sur ce qu'ils ont appris à l'École. À titre indicatif, 49 % des élèves français ont ainsi déclaré en 2025 que leurs parents leur demandaient régulièrement ce qu'ils avaient appris, contre 63 % en 2022. Ce sentiment peut être renforcé par l'absence d'objectifs d'apprentissage partagés.

C'est pourquoi j'ai décidé de mettre à votre disposition, sous un format synthétique et accessible à tous, les objectifs d'apprentissage de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de troisième. Vous aurez

ainsi à votre disposition une fiche qui vous permettra d'identifier ce que votre enfant doit apprendre, niveau par niveau et discipline par discipline, et qui vous proposera des actions faciles à mettre en œuvre à la maison pour l'aider dans ces apprentissages.

Bien sûr, chaque enfant apprend à son rythme. Il ne s'agit donc pas d'un « compteur » détaillé dont l'absence de maîtrise devrait vous inquiéter. Ce sont des objectifs généraux qui vous permettent de suivre au mieux la progression de votre enfant dans ses apprentissages, de manière informée. Il s'agit aussi d'un document utile dans vos relations avec les professeurs.

Mesdames et Messieurs, chers parents, depuis ma nomination comme ministre de l'Éducation nationale, je défends une vision de l'École fondée sur une juste exigence, et sur une étroite coopération entre les parents et l'institution scolaire. Tout parent veut le meilleur pour son enfant, tout professeur veut le meilleur pour ses élèves. Les objectifs d'apprentissage qui vous sont transmis et qui vous seront désormais remis à chaque rentrée participeront à cette ambition commune.

Je tiens à vous exprimer ici ma profonde confiance : dans notre École, dans notre travail commun, dans notre capacité à ramener la France au sommet des systèmes éducatifs mondiaux. Sans bouleversements tonitruants, mais par un travail de fond, régulier, méthodique et partagé. La réussite et l'épanouissement de nos jeunes sont notre priorité absolue.

C'est dans cet état d'esprit que je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, chers parents, l'expression de ma considération distinguée.



Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale